



# DOSSIER DE PRESSE

En 15 ans, les inégalités d'accès à l'emploi  
entre les femmes et les hommes  
ont diminué dans tous les départements



## Introduction



L'analyse de l'information statistique sexuée, constitue un **enjeu majeur dans la conduite des actions visant à la parité entre les sexes**.

**La Ministre des Droits des Femmes a confié à l'Insee en 2013 la mission de dresser un état des lieux** des indicateurs et analyses quantitatives existantes ou manquantes sur les inégalités entre les femmes et les hommes. Cette mission a donné lieu à la publication d'un rapport en octobre 2013 qui met en avant le foisonnement de données sexuées disponibles au niveau national. Cependant, le rapport pointe le manque de données locales nécessaires au suivi des politiques publiques de terrain. C'est dans ce contexte que des travaux dédiés aux inégalités entre sexes ont été lancés au niveau national afin de faciliter le diagnostic de la parité à un échelon infra-national.

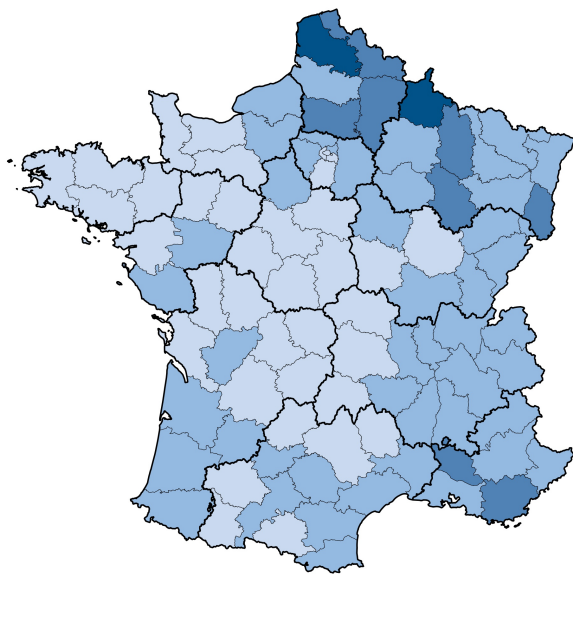
Depuis, **l'Insee Normandie a publié trois études** : la première, publiée en mars 2015, mesurerait les inégalités entre les femmes et les hommes sur plusieurs thématiques, une deuxième publiée en mars 2016, explorerait ces inégalités en termes de déclassement sur le marché du travail et d'orientation scolaire, et plus récemment en mars 2017, une étude expliquant les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en Normandie et plus généralement les différences dans le domaine de l'emploi.

C'est dans cette démarche que la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et l'Insee s'engagent de nouveau, au vu de l'intérêt partagé et **dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes**, à la réalisation en commun d'une **étude sur les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail dans les départements normands**.

L'Insee publiera simultanément des études sur ce thème dans toutes les régions.



## Les femmes accèdent moins souvent à l'emploi...



©IGN-Insee 2018

Écart de taux d'emploi (en points de %)

■	■	■	■	■
-14,5	-10,0	-8,0	-6,0	-3,5

Département	Écart F/H de taux d'emploi (en points de pourcentage)
Calvados	- 4,8
Eure	- 7,7
Manche	- 6,0
Orne	- 5,6
Seine-Maritime	- 6,6

Source : Insee, recensement de la population 2014 - exploitation complémentaire

En Normandie, 60,5 % des Normandes en âge de travailler ont un emploi contre 66,8 % des Normands de la même classe d'âge. L'écart de taux d'emploi en Normandie est donc de 6,3 points (contre 6,7 en France métropolitaine).

Le Calvados, la Manche et l'Orne comptent parmi les départements où les écarts femmes-hommes sont les moins élevés.

Les écarts sont plus prononcés dans l'Eure et la Seine-Maritime mais restent toutefois inférieurs à certains départements du nord-est ou du sud de la France.

### Définitions

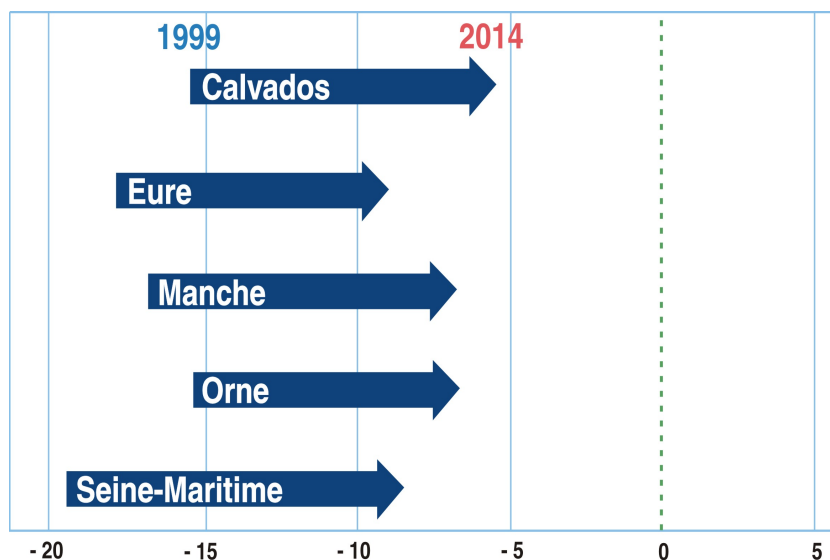
Le taux d'emploi est le pourcentage de femmes qui ont un emploi parmi les femmes en âge de travailler.

Les écarts de taux de d'emploi entre les femmes et les hommes sont mesurés en points de pourcentage.

...mais relativement plus souvent  
qu'auparavant



Écart de taux d'emploi Femmes-Hommes en points de pourcentage



Source : Insee, recensement de la population 2014 - exploitation complémentaire

L'accès des femmes à l'emploi a fortement augmenté dans les cinq départements normands, les écarts de taux d'emploi avec les hommes diminuant de plus de moitié en 15 ans. Dans le Calvados, il est divisé par trois. En valeur absolue, la Seine-Maritime connaît la plus forte diminution. C'est un effet de rattrapage, la Seine-Maritime étant le département où les écarts étaient les plus importants en 1999.

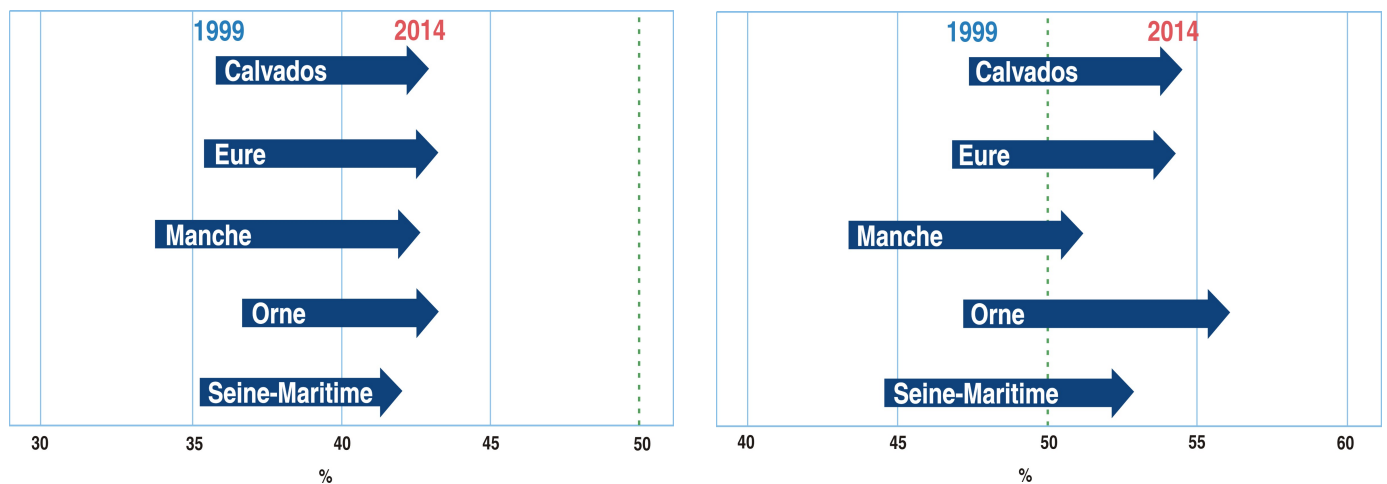
Ces évolutions résultent en grande partie de la tertiarisation de l'économie.

## Les cadres et professions intermédiaires de plus en plus féminisés



### Taux de féminisation parmi les...

Cadres et professions intellectuelles supérieures    Professions intermédiaires



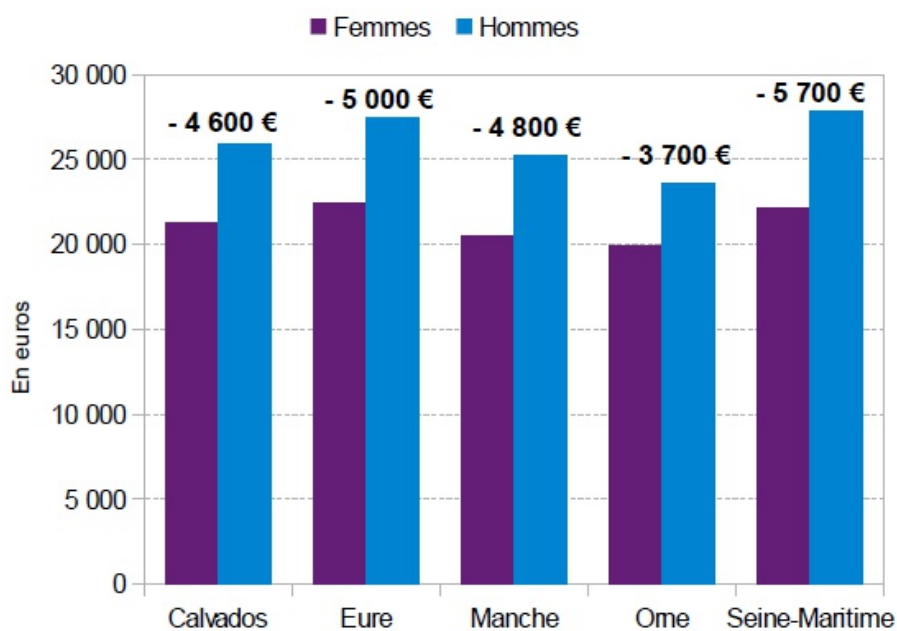
Source : Insee, recensement de la population 2014 - exploitation complémentaire

Les Normandes investissent de plus en plus les emplois qualifiés (cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires). Elles ont su tirer parti de l'essor de l'emploi qualifié.

Dans la Manche notamment, entre 1999 et 2014, le taux de féminisation a augmenté de 8,7 points.

Les professions d'employés restent très largement occupées par des femmes et les professions d'ouvriers par des hommes.

## Les écarts salariaux subsistent



Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales 2015

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont de 15 % à 20 %, selon le département. Ils s'expliquent pour partie par des effets de structure. Les hommes exercent plus souvent dans les secteurs d'activité plus rémunérateurs.



# 4 questions à...



**Jonathan Brendler**  
Responsable de l'étude sur la parité

## **Vous avez déjà publié plusieurs études sur les inégalités femmes-hommes sur le marché du travail. Pourquoi cette étude ?**

Nous avons en effet analysé la situation des femmes sur le marché du travail en Normandie par le passé. La majorité des statistiques sexuées sont disponibles à un niveau régional. La nouveauté de cette étude est la déclinaison départementale des disparités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail.

## **Les femmes ont moins souvent accès à l'emploi que les hommes : comment l'expliquez-vous ?**

Avant tout par un déficit de participation ; les femmes se présentent moins fréquemment que les hommes sur le marché du travail, elles sont plus souvent inactives. La différence apparaît donc en amont du marché du travail :

- D'une part, les inégalités d'accès à l'emploi renvoient à un partage « traditionnel » des tâches au sein de la cellule familiale : lorsqu'un des parents d'une famille hétéroparentale est au foyer, cela demeure dans une écrasante majorité des cas la mère. C'est en particulier le cas dans l'Eure et en Seine-Maritime où les écarts entre femmes et hommes sont les plus élevés. On observe ainsi que l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes croît avec le nombre d'enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âge.

- D'autre part, les femmes peuvent anticiper le fait qu'elles seront confrontées à un marché du travail plus tendu que celui des hommes : difficultés d'insertion ou moindre rémunération par exemple. Ces « barrières à l'entrée » agiraient comme un signal négatif et pourraient induire un certain découragement.

## **Pourquoi les femmes ont-elles plus facilement accès à l'emploi qu'auparavant ?**

Les évolutions observées depuis 15 ans sont favorables aux femmes : la différence d'accès à l'emploi, relativement aux hommes, s'est amoindrie dans tous les départements normands, comme ailleurs en France métropolitaine, même si la parité est encore loin d'être atteinte. La tertiarisation de l'économie a accompagné cette évolution : historiquement, les femmes investissent davantage ce secteur d'activité, tandis qu'elles sont très peu présentes dans l'industrie. Or, ce dernier secteur a davantage subi les effets de la crise et son poids dans l'emploi total continue de décroître. Dans un contexte normand, plus industriel que la moyenne, la situation relative des femmes s'est ainsi particulièrement améliorée. En outre, les femmes accèdent de plus en plus à des emplois qualifiés, voire très qualifiés : les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires sont ceux qui connaissent la plus forte progression de leurs taux de féminisation.

## **Les femmes sont moins rémunérées que les hommes : à quoi est dû cet écart ?**

C'est un fait que les femmes, à temps de travail égal, sont en moyenne moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, de 15 à 20 % de moins selon le département. Une partie de ces écarts salariaux « s'explique » par des différences observables de caractéristiques individuelles, principalement par une répartition très différenciée dans les secteurs d'activité. Les hommes investissent davantage les secteurs les plus rémunérateurs. Une large part des écarts restent cependant « inexplicables » : on n'observe pas l'intégralité des facteurs qui pourraient expliquer les écarts (entrée plus tardive sur le marché du travail, ruptures de carrière plus fréquentes...) et on ne peut exclure l'influence de pratiques salariales discriminatoires à l'égard des femmes.



## Références

Insee Analyses n°41 : « En 15 ans, les inégalités d'accès à l'emploi ont diminué dans tous les départements »

### **Attachée de presse**

Carole JOSELIER

02 35 52 49 17

DR76-Communication externe@insee.fr

